Tit. Bibliothèque cantonale, Sion

Mercredi 19 juillet 1905. TÉLÉPHONE VLe année. — No 57.

LE CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI

Au numéro de Samedi est joint comme Supplément le BULLETIN OFFICIEL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Suisse: Un an fr. 6.50. Six mois fr. 4. —
Trois mois fr. 3. —
Etranger: (Union postale) fr. 12. —

RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY
ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE
Tous les envois doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
la ligne ou son espace:
Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct
RÉCLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames, s'adresser exclusivement à l'Agence HAASENSTEIN & VOGLER à **Sion, Lausanne, Genève,** et à l'Imprimerie du Journal.

Le développement de l'Allemagne

Pour comprendre l'extraordinaire rapidité des progrès de l'Allemagne, il faut se garder des généralités. Certains ont vite fait de les expliquer par quelques phrases lapidaires. Ils disent: „L'Allemagne profite de ses victoires, des avantages du traité de Francfort. L'Allemagne est une nation jeune qui triomphe aisément des nations fatiguées, etc...“ Tous ces mots ne signifient rien ou peu de choses. Méfions-nous de ces formules qui ne peuvent avoir d'autre effet que de simplifier à l'excès des problèmes complexes et de nous affranchir du travail de la réflexion. L'Allemagne, du reste, ne date pas de 1870. Ses succès militaires ne suffiraient pas à expliquer sa rare fortune économique. N'est-ce pas au contraire un fait digne de remarque que la formation militaire, l'origine belliqueuse de l'empire ait pu engendrer une nation commerçante. Cette transposition de forces ne s'accomplirait pas indifféremment dans tout pays. On a bien vu Rome s'enrichir des guerres. Mais sa politique impérialiste avait besoin d'un apport incessant de richesses que ses généraux devaient, sous peine de déchoir, prélever sur les peuples conquis.

S'il fallait rattacher la méthode allemande à un genre, ce serait évidemment au genre anglais. L'impérialisme anglais a visé de tout temps à l'Empire des affaires, selon le mot de Carnégie, mais l'impérialisme allemand a cette supériorité sur lui qu'il n'a pas usé de la conquête, de la possession effective des territoires exotiques comme de l'instrument de son expansion commerciale. Ce qui a été une force permanente pour l'Angleterre serait du reste une cause de faiblesse pour l'Allemagne. Autant le génie anglais se prête à la mise en valeur des colonies, autant le génie allemand se refuse à la pénétration, à l'organisation sous des cieux étrangers. Quand l'Allemand émigre, il se laisse assimiler avec une extrême facilité. Quand il tient une terre sous son occupation, il la domine avec autorité, avec brutalité. Ces deux manières d'être ne sont pas contradictoires. La raideur allemande dissimule une certaine faiblesse de caractère. Ce défaut de subtilité et de souplesse fait la vertu même de l'Allemagne, c'est-à-dire sa discipline, sa soumission naturelle à l'autorité. Il fait aussi son infériorité. Il ne lui permet pas de saisir le génie propre d'une autre race et de la développer dans le sens de son évolution.

Le succès de la politique allemande est dû surtout à l'intelligence des moyens de la race. Elle n'a rien entrepris en dehors d'eux. Elle ne s'est pas attachée à des tâches dépassant ses facultés propres. Elle est restée extrêmement prudente, tout en étant très entreprenante.

Le danger qu'elle court, et c'est un grave danger, est de se trouver dans l'obligation de résoudre un problème hors de sa compétence. Entraînée à acquérir sans cesse de nouveaux débouchés à un peuple qui s'accroît de près de neuf cent mille têtes par an et qui a accoutumé de voir sans cesse augmenter son bien-être, cette politique, toujours menaçante, se sert de son armée pour intimider le monde. Mais le plus grand mal qui lui pourrait advenir serait qu'elle fût acculée à se servir effectivement de sa force sur des pays sans organisation. Son action au Maroc est jusqu'ici extrêmement adroite. Elle est parvenue à impressionner les musulmans de son influence sur l'Europe. Le jour où elle voudrait prendre la responsabilité d'exercer son pouvoir et de commander au Maroc commencerait pour elle une suite ininterrompue de déboires et d'aventures.

L'organisation allemande, pour être vivante et utile, a besoin de conserver son cerveau en Allemagne et de rester commerciale. A cette double condition, elle gardera longtemps un ressort exceptionnel. Il faut admirer comment elle coordonne tous ses rouages et par quels soins méticuleux elle les relie à son action extérieure.

Deux ordres essentiels de faits sont, semble-t-il, suffisants pour caractériser tout le système. Ce sont d'abord les combinaisons des transports par terre et par mer qui assurent aux marchandises allemandes une force de propagation illimitée.

La solution du problème est enclose, en somme, dans cette proposition simple: offrir sur les marchés étrangers des marchandises qui, de qualité similaire, soient moins chères que les marchandises du concurrent. Le prix de la marchandise est la résultante de plusieurs facteurs parmi lesquels le coût du transport, dont l'importance est parfois prédominante quand le parcours à effectuer dépasse une certaine limite. Comme conséquence de ce fait, il est naturel qu'on cherche dans l'allégement des charges qui résultent des frais de transports, le moyen d'avantager la production nationale et de doser sa force expansive en proportion de l'obstacle créé par la distance.

L'Allemagne a résolu le problème d'une façon simple et efficace dans certains cas où il importait à ses yeux de rendre de nouveaux marchés plus accessibles à ses industries nationales.

Le principe est celui-ci:

Les marchandises qui, de l'intérieur de l'empire, sont destinées à des pays d'outre-mer, jouissent d'un tarif direct d'exportation pour la distance totale à parcourir et qui comporte une réduction telle que le centre de fabrication se trouve en quelque sorte rapproché de la côte où s'embarque le produit. La condition est que le transport s'effectue sans interruption par rails et vaisseaux allemands.

On atteint ainsi un triple but: on favorise l'exportation, les ports allemands et les lignes maritimes nationales.

CANTON DU VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Le Département des Finances est autorisé à convoquer une commission chargée d'arrêter les principes qui devront servir de base pour la taxe des forêts.

Cette commission est composée comme suit:

MM. Zen-Ruffinen Emile, à Loèche,
Roten Adolphe, à Sion,
Rouiller Pre-Jos., à Martigny-C.
les taxateurs spéciaux pour les forêts: Wyer Pre-Mie, à Viège et Carraux Emile, à Vouvry;
Barberini Emmanuel, contrôleur de l'impôt;
les 5 forestiers d'arrondissement;
les présidents des communes de Binn, Loèche-Ville, Ayent, Nendaz, Bagnes et Troistorrents.

— Il est accordé le brevet définitif de capacité aux institutrices:

Mlles Bréganti Léontine, à Monthey,
Blanchut Eugénie, à Collonges,
Giroud Marie, à Martigny,
Moulin Julie, à Leytron,
Métrailler Cathérine, à Evolène,
Sevenier Marie, à St-Gingolph.

Au Grand St-Bernard

Inauguration de la statue de St-Bernard

Le monument de St-Bernard de Menthon, érigé par souscription internationale au Grand St-Bernard, a été inauguré le 13 juillet dernier, vers 10 h. du matin.

FEUILLETON DU *CONFÉDÉRÉ*

38

LE CRIME DE LA RUE CHANOINESSE

PAR

ALBERT BIZOUARD

TROISIÈME PARTIE

Le testament

Une ligne lumineuse encadrait la porte mal jointe. Il s'approcha de celle-ci, regarda par le trou de la serrure, mit la main sur la clé, puis pénétra si doucement dans la pièce où se trouvait M. François que ce dernier n'entendit rien et ne s'aperçut même pas de la présence de l'inconnu, auquel du reste il tournait le dos.

L'oncle d'Andrée était en train d'écrire à sa nièce les lignes qu'on devait retrouver inachevées vingt jours plus tard.

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

L'étranger restait immobile, contemplant d'un œil ardent le vieillard, dont la tête était fortement éclairée par la lampe.

Pour qui aurait vu ce tableau, l'effet eût été saisissant.

Le tic-tac monotone et régulier du coucou dominait le bruit répété de la pluie tombant sur le pavé.

M. François venait de tracer la première phrase de sa lettre. Tout en cherchant les termes dans lesquels il allait formuler sa douleur, le pauvre homme se mit à réfléchir et se prit le front entre ses mains.

A ce moment, le nocturne visiteur, craignant d'être surpris, sortit de la pénombre et appela à haute voix:

— Monsieur de Champgrand!

Le vieillard, en entendant brusquement ce nom qu'il croyait ignoré de tous, se retourna brusquement.

— Que me voulez-vous? s'écria-t-il, sans chercher à se rendre compte de la présence anormale de son étrange interlocuteur.

— Je tenais à m'assurer que M. François et M. de Champgrand ne font bien qu'une seule et même personne.

— Que vous importe, et de quel droit osez-vous pénétrer ainsi chez moi?

— Patience, vous allez le savoir, répondit l'inconnu avec calme.

— Auriez-vous donc la prétention de vous imposer ici malgré ma volonté, reprit M. François, dont la voix tremblait de colère. Prenez garde, poursuivit-il, si vous ne sortez à l'instant, j'appelle où je me charge du soin de ma défense.

— Rassurez-vous, monsieur de Champgrand, je n'en veux nullement à votre vie, ni au titre de cent mille francs que vous possédez. J'ai à vous parlez simplement.

L'oncle d'Andrée était stupéfait. Comment, se demandait-il, cet homme peut-il connaître ces deux particularités de mon existence?

— L'étranger, comprenant l'étonnement du vieillard, ajouta avec tranquillité:

— Je sais à présent qui vous êtes, je sais toute votre vie et les motifs qui vous obligent à vous cacher. Voici bien longtemps que je vous cherche, et maintenant que je vous ai trouvé, nous allons avoir tous deux, s'il vous plaît, une explication immédiate.

La patience échappait à M. François.

— Encore une fois, s'écria-t-il, votre ton et la façon dont vous avez pénétré chez moi m'autorisent à vous répondre autrement que par des paroles et à vous traiter comme un malfaiteur. Voyons, finissons-en! Que voulez-vous? Qui êtes-vous?

— Qui je suis, répliqua l'étranger d'une voix sourde; je suis le fils d'une femme dont vous avez causé la mort. Ce que je veux, je vais vous le dire. Je viens vous demander compte de la mort de ma mère. C'est vous, continua-t-il, qui l'avez fait condamner injustement pour sauver la réputation de votre belle-sœur. Or, les relations que ma mère entretenait avec la femme de votre frère avaient d'autres raisons que celles qu'on leur a prêtées, vous le savez bien. Souffrante, malheureuse, sans pain pour elle et pour son enfant, ma mère servait — il est vrai — d'intermédiaire entre madame Edmée de Champgrand et l'un de ses amants; elle transportait leurs lettres.

— Taisez-vous.

— Oh! vous m'entendrez jusqu'au bout, car je n'ai pas fini. Par ordre de la grande dame, ma mère s'était procuré certaine drogue médicinale dont elle ignorait même le nom et dont elle ne pouvait soupçonner l'usage. Cette préparation, monsieur de Champgrand, vous le savez encore, devait servir à tuer le bâtard que votre belle-sœur portait dans ses entrailles. Voici la vérité. Arrêtée, condamnée sur vos dénonciations, celle qui n'avait su se défendre contre ceux qui avaient exploité perfidement son ignorance et sa triste position, sortit de prison bien longtemps après. J'étais encore fort jeune alors, et vous allez apprendre comment j'ai pu garder le souvenir de cet horrible passé.

La bénédiction de la statue, qui représente le saint archidiacre créant d'un geste plein de grandeur l'admirable institution à laquelle son nom est resté attaché, a été faite par Mgr Duc, évêque d'Aoste, en présence de Mgr l'évêque de Sion, de Mgr Bourgeois, rév. Prévôt du Grand St-Bernard, du Prévôt de la cathédrale d'Annecy, des délégués du gouvernement valaisan et de la ville d'Aoste, du comte de Menthon et de sa famille et d'un certain nombre de prêtres et de fidèles.

Un autel avait été dressé au pied du monument, sur une estrade fort bien décorée aux couleurs suisses, italiennes et françaises, où avaient pris place les conseillers d'Etat, les prélats, la famille de Menthon et quelques invités de marque parmi lesquels l'abbé Chanoux, recteur du Petit St-Bernard et M. de la Pierre, ancien conseiller d'Etat. Face à l'assistance, deux carabiniers italiens, encadrés de deux gendarmes valaisans à la tenue martiale, jetaient une note tout à fait imprévue et des plus pittoresques.

Au banquet qui suit la cérémonie religieuse, Mgr Bourgeois, prévôt du Grand St-Bernard, ouvre la série des toasts et remercie tous les bienfaiteurs et toutes les personnes qui ont honoré la fête de ce jour.

C'est ensuite Mgr Duc, évêque d'Aoste, qui remercie les religieux de leur dévouement ; M. l'ingénieur Zen-Ruffinen, ancien conseiller d'Etat, qui tient à noter l'union entre les autorités civiles et ecclésiastiques ; M. le comte Henri de Menthon et M. l'ex-syndic Chabloz, d'Aoste.

N'oublions pas de noter que la Chorale de Monthey a assisté à la fête. Elle a chanté au début de la cérémonie la poésie composée pour la circonstance et, pendant le dîner, elle a enchanté les convives par de beaux chants admirablement exécutés sous la direction de M. le juge Zum-Offen.

Inauguration de la route St-Bernard--St-Rhémy

Vendredi, 14 juillet, à la frontière italo-suisse, a eu lieu l'inauguration de la nouvelle route internationale du Grd St-Bernard.

Les autorités valaisannes étaient représentées par MM. A. Couchepin, conseiller d'Etat, J. Zen-Ruffinen, ancien conseiller d'Etat, C. Défayes, conseiller national et des délégués des communes du district de Martigny et du district d'Entremont.

Le canton de Vaud était aussi représenté à cette inauguration par le chef de son gouvernement, M. V. Duboux.

Du côté de l'Italie étaient présents le préfet de Turin, les députés Boselli, Alph. et Fr. Farinet, le syndic de la ville d'Aoste et d'autres autorités.

Les chanoines du Grand-St-Bernard et un nombreux public étaient aussi présents à la cérémonie.

L'évêque d'Aoste a béni la route, puis le préfet a coupé les rubans qui la barraient.

Les autorités italiennes et suisses se sont embrassées cordialement. Les musiques ont joué les hymnes italiens et suisse au milieu de l'enthousiasme général.

De nombreux discours ont été prononcés exaltant l'amitié de l'Italie et de la Suisse.

Les orateurs ont souhaité le développement des rapports commerciaux entre les deux pays. Le maire d'Aoste a envoyé le salut des participants aux souverains italiens et au président de la Confédération. Il a remercié les autorités suisses de leur participation à la cérémonie. Au banquet, M. Couchepin, conseiller d'Etat, a relevé l'importance commerciale de la nouvelle route et porté son toast au roi d'Italie. Il a été vivement applaudi. MM. Farinet et Boselli ont répondu dans le même sens. Le représentant du maire de Turin, M. Cappa, a souhaité qu'un autre percement unisse bientôt la Suisse à l'Italie. Une grande cordialité a régné pendant le banquet.

* * *

— On nous écrit :

Après le banquet du Grand-St-Bernard les délégués des autorités italiennes et suisses sont descendues sur Aoste, accompagnés des sociétés de musique d'Aoste et de Martigny.

Les populations de la vallée font un accueil enthousiaste au long cortège qui traverse leurs villages ; partout ce ne sont que drapeaux, arcs de triomphe, verdure, devises aimables pour la Suisse surtout ; arrêts à St-Rémy, St-Oyen, Etroubles, Gignod où les autorités locales offrent le vin d'honneur.

Les délégués arrivent à Aoste à six heures et demie du soir ; la ville est admirablement pavoisée. C'est aux cris de vive la Suisse et vive l'Italie, au milieu d'une foule compacte, que le cortège se rend sur la place Charles-Albert ; les musiques jouent leurs airs les plus entraînants, les pompiers en grande tenue ainsi que les cyclistes font la haie, et c'est au milieu des hourras que les délégués se rendent à leur quartier respectif pour se retrouver le soir dans les salons de l'Hôtel-de-Ville où la ville d'Aoste leur fait une brillante réception.

Le lendemain, un grand banquet de gala donne l'occasion aux représentants des deux pays d'exprimer à nouveau leur satisfaction sur l'œuvre accomplie.

Pendant le banquet la société de musique *La Cécilia* de Martigny donne un concert très réussi ; tous les morceaux de son répertoire sont accueillis par de nombreux applaudissements, et M. le syndic d'Aoste remet aux vaillants musiciens, en souvenir de leur participation aux fêtes, une belle médaille de vermeil frappée pour la circonstance et offerte par la Chambre de commerce de Turin.

Une merveilleuse illumination de la ville et des hauteurs environnantes vient couronner brillamment cette fête grandiose sur laquelle nous reviendrons avec plus de détails dans le prochain n°.

Ecoles normales. — Une publication du département de l'Instruction publique, qui a dû être lue et affichée dimanche 16 juillet dans toutes les communes, fait connaître que la rentrée des écoles normales est fixée au lundi 4 septembre prochain.

Les examens d'admission pour les candidats admis en 1re année sont fixés comme suit :

Pour l'arrondissement central

A Sion, le 16 août pour les aspirants et le 17 pour les aspirantes.

Pour l'arrondissement occidental

A Martigny-Ville, le 18 août pour les aspirants et le 19 pour les aspirantes.

Chaque jour dès 9 h. du matin.

Pour plus amples détails, consulter la publication y relative qui indique les formalités à remplir et les pièces à fournir pour être admis à se présenter aux examens.

Encouragements à l'arboriculture. — Le département de l'Intérieur du canton du Valais, en exécution de l'arrêté du 5 juillet 1905 concernant l'application du crédit alloué en faveur de l'arboriculture, sur la proposition de la commission préconsultative d'arboriculture, organise pour l'année 1905 : 1° Une exposition cantonale périodique de fruits à Saxon ; 2° Un concours de plantations d'arbres fruitiers dans le district de Sierre.

I. *Exposition de fruits*

Cette exposition comprendra, autant que possible, des échantillons de toutes les espèces de fruits cultivés ou existants en Valais. Elle sera une grande exhibition pour l'instruction du public et non un concous suivi de récompenses.

Elle a pour but l'étude, la détermination et la classification des variétés au point de vue de leurs valeurs intrinsèque et relative pour le commerce, l'industrie et la consommation locale.

Elle permettra au public de se rendre compte de l'état actuel de la production fruitière du canton et de s'orienter dans le choix des espèces à conserver, à propager ou à introduire dans des conditions déterminées (nature et exposition du sol, altitude, genre de culture, facilité d'écoulement, conservation, etc.)

L'exposition aura lieu à la nouvelle maison d'école à Saxon. Elle sera périodique et se renouvellera plusieurs fois pendant la saison, de manière à atteindre la plupart des espèces dans la période de leur maturité.

La première exhibition sera ouverte au public le dimanche 30 juillet courant ; les suivantes sans être définitivement fixées, auront vraisemblablement lieu les dimanches 20 août, 17 septembre et 16 octobre. Les dates des 3 dernières dépendront du degré d'avancement des fruits et seront précisées plus tard.

Les administrations communales, soit les sociétés d'agriculture, là où il en existe, voudront bien prendre leurs mesures pour que les échantillons de toutes les variétés de fruits de leur territoire respectif, soient expédiés à Saxon, en bon état et en temps voulu. Elles voudront bien prendre à leur charge les frais de cueillette et d'emballage, toutes les autres dépenses, y compris les frais de transport, étant assumées par l'Etat.

Pour chaque exhibition, les fruits devront être expédiées en grande vitesse, le vendredi soir afin que la mise en place puisse se faire le samedi matin. L'après-midi est réservé au jury et le dimanche au public.

Chaque variété sera représentée par 4 à 10 fruits selon leur grosseur.

L'Exposition comprend, en outre, le matériel d'emballage et d'expédition.

Pour plus amples renseignements, s'adresser, soit au Secrétariat agricole, à Sion, soit à M. Albano Fama, directeur de l'Exposition, à Saxon.

II. Concours de plantations.

Sont admises à concourir toutes les plantations d'arbres fruitiers, haute tige, faites dans les six dernières années, sur le territoire du district de Sierre, comprenant au moins 20 arbres appartenant aux variétés figurant au catalogue sous la qualification de : *espèces recommandées.*

Pour un même particulier, les plantations faites sur des propriétés différentes peuvent entrer en ligne de compte à condition que chacune comprenne au moins 10 sujets.

Les plantations concourantes sont divisées en deux catégories.

La première catégorie comprend les plantations de un à trois ans et la seconde, celles de quatre à six ans.

Chaque catégorie se subdivise en deux classes comprenant :

1re classe de 20 à 100 arbres,
2me classe 100 arbres et au-dessus.

Une somme de 500 fr., au maximum, est affectée au concours.

Les primes pourront s'élever de 10 à 40 fr. dans la première catégorie et de 15 à 50 fr. dans la seconde.

Un jury de trois membres appréciera les plantations en tenant principalement compte des conditions suivantes : *a*) choix de l'emplacement et préparation du sol, *b*) disposition des arbres et mode de plantation, *c*) choix des variétés au point de vue de la rusticité de l'arbre, de sa croissance, de sa fécondité et de sa résistance aux insectes et parasites, *d*) valeur commerciale des fruits, *e*) soins généraux d'entretien : fumure, culture, propreté, *f*) soins particuliers : nettoyage, taille, traitements contre les insectes et parasites, *g*) altitude des plantations.

Pour assurer l'uniformité dans ses appréciations, le jury se servira d'une tabelle de pointage approuvée par le Département.

Les personnes disposées à concourir devront se faire inscrire, au Secrétariat agricole, à Sion, jusqu'au 31 juillet courant, en indiquant le nombre et la désignation des propriétés concourantes, ainsi que la quantité et l'âge des arbres.

Les propriétaires concurrents devront accompagner le jury pour l'examen de leurs plantations respectives et lui donneront les indications utiles.

Les résultats du concours seront rendus publics.

Canard du Simplon. — Un certain nombre de journaux annoncent qu'un éboulement de rochers s'est produit dans la seconde galerie du Simplon, ne blessant heureusement aucun ouvrier, mais tuant huit chevaux, et que cet accident retardera encore d'un mois l'ouverture du Simplon. Cette nouvelle n'a pas le moindre fondement. Inventée en Italie, elle a passé dans d'im-

---

» Epuisée par le chagrin, la maladie et la misère, ma mère, un jour d'hiver, tomba sur une grande route pour ne plus se relever. J'étais auprès d'elle. Le froid était glacial. Nous n'avions aucun endroit pour nous abriter et trouver du secours. Sentant sa fin approcher, la pauvre femme, au milieu des accès de toux qui lui déchiraient la poitrine, me raconta comment et pourquoi elle avait été condamnée. Je tenais ses mains amaigries dans les miennes ; ni mes baisers, ni mes larmes ne pouvaient réchauffer ses doigts déjà glacés par les approches de la mort.

» — Mon enfant, me dit-elle, un homme riche, puissant, ton père, m'a entraînée dans une voie déshonnête, puis m'a lâchement abandonnée. Depuis ce jour, malgré tous mes efforts, malgré toute ma bonne volonté, je n'ai jamais pu rentrer dans le droit chemin, car ma première faute a pesé sur toute ma vie. Je succombe écrasée sous le poids d'une cruelle fatalité. Tu es encore un enfant, mais n'oublie jamais ceci, mon fils : Sois honnête, travaille, tâche de t'instruire, et plus tard venge ma mémoire.

» La neige se mit à tomber plus fort. Un hoquet sinistre lui coupa la parole, quelques gorgées de sang rougirent ses lèvres décolorées, puis elle poussa un dernier soupir. C'était tout, elle était morte !

» Le vagabond d'alors, le fils de cette pauvre femme, vient aujourd'hui venger sa mémoire et vous demander des comptes, monsieur de Champgrand.

— Des comptes à moi ! vous êtes fou ! s'écria le vieillard : ce que j'ai fait, je devais le faire.

— Ainsi, c'est bien vous n'est-ce pas, qui avez fait condamner ma mère ?

— Oui, car c'était une indigne créature...

— A votre tour, taisez-vous, monsieur.

— Les juges ont frappé en elle une femme sans foi, sans moralité, une malheureuse enfin !

— Ah ! quel nom donnerez-vous donc à la mère de votre nièce ? rugit l'étranger.

— Silence, gredin ! et hors d'ici ! s'écria M. de Champgrand furieux.

— Ah ! c'est ainsi que vous m'accueillez ! eh bien ! écoutez ceci : Je sais à présent pourquoi vous dérobez mademoiselle Andrée aux recherches de votre belle-sœur. J'ai entendu toute la conversation que vous avez eue, il y a une heure, avec le fiancé de votre nièce. Demain j'apprendrai à madame de Rieussac où se cache son enfant. Ce sera ma vengeance.

— Fils digne de la mère ! âme vile et basse qui surprends les secrets à travers les portes et crochettes les serrures, mon bras est encore assez vigoureux pour châtier ton impudence. Allons, coquin, dehors !

Joignant l'action aux paroles, M. de Champgrand, le front empourpré par la colère, avait saisi l'inconnu à la gorge ; celui-ci chercha en vain à se dégager. La poigne vigoureuse du vieillard étreignait fortement le jeune homme. Une lutte dont l'issue ne pouvait être douteuse commença.

L'étranger ne tarda pas à se remettre de la surprise causée par l'impétueuse attaque dont il venait d'être l'objet. Il parvint à saisir les poignets de M. de Champgrand et les lui broya en quelque sorte. L'oncle d'Andrée fut contraint de lâcher prise et perdit aussitôt l'avantage que sa brusque agression lui avait assuré tout d'abord.

Sa fureur, loin de s'apaiser, ne fit que grandir. L'œil en feu, le visage congestionné, il semblait chercher autour de lui une arme pour se défendre. Ses regards tombèrent sur une canne plombée placée près de la fenêtre : il chercha aussitôt à se rapprocher de cet endroit.

L'homme, devinant son dessein, profita du mouvement de volte-face opéré par son adversaire, bondit vers lui, forma une espèce de bâillon de ses mains enlacées, les jeta vivement sur la bouche de M. de Champgrand, puis, s'arc-boutant sur la jambe gauche, il appuya en même temps son genou droit sur la colonne vertébrale du vieillard. Ce dernier se redressa sous ce choc imprévu ; mais alors, avec une force et une rapidité inouïes, l'inconnu — à l'aide de ses mains — ramena violemment à lui la tête du sexagénaire, tandis qu'avec son genou il pesait de toutes ses forces en sens contraire.

Un horrible craquement se fit entendre. M. de Champgrand, l'épine dorsale brisée, tomba comme une masse inerte. La tête du malheureux rebondit sourdement sur les carreaux, le sang coula légèrement, les membres eurent encore deux ou trois soubresauts convulsifs ; puis le corps resta immobile : le vieillard était mort.

La lutte n'avait pas duré plus de trois minutes.

Le meurtrier contemplait d'un œil égaré le cadavre qui gisait à ses pieds.

Il semblait n'avoir nulle conscience du crime qu'il venait de commettre.

Ses regards étaient attachés sur le corps de sa victime par une force invincible.

Pourtant, peu à peu et par un violent effort de volonté, il parvint à s'arracher à l'état de torpeur dans lequel il était plongé.

La demie de neuf heures sonna en ce moment au coucou.

(A suivre.)

portantes gazettes d'Autriche, qui ont même annoncé que le tunnel du Simplon s'était effondré!

Il faut en rabattre, et de beaucoup encore. Effet de la chaleur, sans doute, dit la *Gazette*.

St-Maurice. — Le Collège de St-Maurice a terminé dimanche son cours scolaire. Il a été fréquenté en 1904-1905 par 244 élèves, dont 121 Valaisans, 115 d'autres cantons et 8 étrangers.

Voici les noms des élèves valaisans qui ont obtenu le prix de *progrès* au gymnase littéraire ainsi que dans les cours de langues.

IIe Rhétorique. — 18 élèves.

1. Gross Maurice, de Martigny-Bourg. 2. Pouget Camille, d'Orsières. 3. Veuthey Héribert, de Martigny-Ville. 4. Morand Henri, de Martigny-Ville. 6. Défago Emile, de Troistorrents, et Morand Marc, de Martigny-Ville.

Ire Rhétorique. — 20 élèves.

2. Pellouchoud Alf., de Martigny-Ville.

Syntaxe. — 15 élèves.

2. Coquoz Rémy, de Salvan.

Grammaire. — 30 élèves.

2. Revaz François, de Salvan. 3. Mariaux Camille, de Revereulaz. 4. Cornut Bruno, de Vouvry. 5. Pitteloud Cyrille, de Vex. 6. Rappaz Alfred, de St-Maurice. 7. Mottet Paul, d'Evionnaz.

Rudiments. — 17 élèves.

3. Mathey René, de Martigny-C. 4. Galetti Henri, de Collombey. 5. Rudaz Aloys, de Martigny-Ville.

Principes. — 36 élèves.

1. Crittin Camille, de Chamoson. 2. Bressoud Joseph, de Vionnaz. 3. Delavy Alfred, de Vouvry. 4. Parvex Pierre, de Collombey. 5. Carraux Pascal, de Vouvry. 6. Farquet Joseph, de St-Maurice. 7. Coquoz Eugène, de Salvan. 8. Mettan Emile, d'Evionnaz. 9. Blanchut Edouard, de Collonges.

Cours préparatoire. — 20 élèves.

Div. sup. — 1. Braillard Louis, de St-Maurice. 3. Coquoz Laurent, de Vernayaz.

Fionnay. — *Ascension.* — L'ascension du Grand Combin vient d'être faite pour la première fois cette année par deux touristes de Hanovre, MM. Oscar Schuster et Clément. Partis sans guide, le 11 juillet, de l'hôtel du Grand Combin à Fionnay et par un temps splendide, les touristes n'ont pu arriver au sommet non sans quelques difficultés dues au mauvais état de la „paroi". Ils sont rentrés à l'hôtel enthousiasmés de leur ascension et du superbe panorama dont ils avaient pu jouir.

Confédération Suisse

Fête fédérale de chant à Zurich. — La participation de la fête dépasse toute attente. Samedi, la vente des cartes pour la soirée dans la halle de fête dut être arrêtée à 6 heures. La première représentation du Festspiel de M. Fahrner a eu un succès assourdissant.

Le bal des chanteurs à la Tonhalle a été extrêmement fréquenté. Les acteurs costumés du Festspiel et tout particulièrement les vignerons du canton de Vaud ont donné au bal un caractère pittoresque.

La répétition générale des sociétés de chant populaire, le concert de bienvenue et le concert principal des sociétés de chant populaire, auxquels 6 à 7 mille chanteurs prenaient part, sous la direction de M. Attenhofer, ont eu un énorme succès. Le hall de fête était archicomble.

Peu après 5 h., on a procédé à la distribution des prix aux sociétés de chant populaire.

Le banquet officiel à la Tonhalle comptait 250 couverts.

M. Steiger, de Berne, a porté son toast aux chanteurs suisses qui collaborent au bien du pays par la force de leur chant. M. Nægeli, conseiller d'Etat de Zurich, a levé son verre à la prospérité de la société suisse des chanteurs. M. le Dr Rohner (Zurich), MM. Bauer, au nom de la Liedertafel de Carlsruhe, Wilser, conseiller municipal de cette ville, et Troyon, ont été entendus.

— Voici les résultats qui intéressent la Suisse romande :

Chant populaire, 1re catégorie. Couronne de laurier : 4me, Chœur d'hommes, Clarens-Montreux ; Société chorale de Broc. — Couronne de chêne : Chœur d'hommes Harmonie, Le Locle ; 18. Liederkranz, Le Locle.

2me catégorie. Couronne de laurier : 14. Liederkranz, Genève ; *ex æquo*, Frohsinn, Neuchâtel ; Union chorale romontoise. — Couronne de chêne 1re classe : 20. Orphéon, Lausanne, et Egalité des Travailleurs, Moutier, *ex æquo ;* 24. Concordia, Genève ; 25. Chœur des Alpes, Montreux. — Couronne de chêne, 2me classe : 28. Concordia, Chaux-de-Fonds.

* * *

La *Liberté* a entendu dire que la fête fédérale de chant de Zurich sera la dernière de la série. Inaugurés en 1843, ces concours fédéraux de chanteurs ont pris une telle envergure qu'aucune ville ne voudra plus désormais s'en charger. C'est ce qu'on prévoyait déjà, il y a cinq ans, à Berne, où la fête avait pris des proportions effrayantes. On eut mille peines à décider Zurich à prendre la suite de cette dispendieuse entreprise. La principale société de chant de l'Athènes helvétique refusa net, d'abord, l'honneur qu'on lui offrait. Il fallut des prodiges de diplomatie pour vaincre sa résistance.

Mais qui donc pouvait abriter encore une fois la fête fédérale de chant, si ce n'est Zurich! Après l'effort de cette grande cité financière, commerciale, industrielle et artistique, on n'aura plus qu'à tirer l'échelle. Saluez! La fête fédérale de chant donne aujourd'hui son chant du cygne.

Construire des cantines de 200,000 fr. pour six jours d'emploi, élever des scènes où se produiront 6000 chanteurs à la fois, aligner des tables et des couverts pour 10,000 à 15,000 convives, mettre en ligne 32,000 assiettes, 24,000 verres, 12,000 couteaux et autant de cuillers et fourchettes, lever un bataillon de 420 sommelières, occuper constamment 12 bouchers à dépecer les viandes, etc., etc., voilà qui dépasse toutes les prouesses des héros de Rabelais.

Nous connaissons des Zurichois dont la chevelure se hérisse à la pensée que, dans deux ans, il faudra remettre tout ce bagage sur pied pour le Tir fédéral! Où trouver encore le capital de garantie? Où recueillir les dons d'honneur? Où prendre les membres des innombrables comités?

Bétail de boucherie. — Comme si ce n'était pas assez des bœufs italiens, ce sont les bœufs du Canada qui maintenant viennent faire concurrence aux nôtres.

Quelques marchands de bétail de boucherie ont acheté au Canada des bœufs qu'ils font venir en importants convois. Le premier de ces convois, qui comprenait 500 pièces, vient d'arriver. La plus grande partie a pénétré en Suisse par le col des Roches (Locle). Ces animaux pèsent de 400 à 500 kilos. La plupart ont les cornes coupées au ras du front, à cause des accidents qui pourraient se produire pendant un voyage d'environ 15 jours.

On prévoyait le 8 % de déchet. Il n'y a eu qu'un seul bœuf de perdu. Malgré la distance, le prix de revient est excessivement bas ; il paraît que la qualité de la chair ne laisse rien à désirer.

Recettes douanières. — Les recettes des douanes se sont élevées en juin 1904 à 4,558,876 fr. 93 et en juin 1905 à 4,504,138 fr. 76. La diminution des recettes est donc en 1905 de 54,738 fr. 17. Elles se sons montées du 1er janvier à fin juin 1905 à 26,580,697 francs et en 1904 à 25,525,742 fr. Augmentation de recettes en 1905 : 1,054,954 francs.

Nouvelles des Cantons

Vaud. — *Fête des vignerons; les estrades et les portes.* — Les estrades sont à peu près terminées. Les charpentiers travaillent ces jours à clouer les derniers bancs, à parachever l'aménagement des bureaux de vente et locaux de toute nature occupant une partie de l'espace abrité par l'énorme construction. Les travaux ont été conduits avec une remarquable célérité et beaucoup de soin.

Un détail qui a son importance : tous les bancs sont pourvus de dossiers, sauf ceux pour les places à 3 et 2 fr. ; toutes les places sont numérotées.

Vues du haut de la place, les estrades ont un aspect vraiment grandiose. Leur disposition en fer à cheval revêt d'une allure antique cette construction éphémère admirablement adaptée à son but. Lorsque plus de douze mille spectateurs rempliront du haut en bas cet immense amphithéâtre, le coup d'œil sera inoubliable.

Les portiques monumentaux seront terminés un de ces jours. Ils produisent bien le grand effet que l'on attendait du projet admis. Les trois portes, de l'ordre dorique le plus pur, reliées par une double colonnade constituent un ensemble d'une harmonie parfaite et d'une grâce puissante. Très blanches sous le ciel éblouissant, elles seront ornées de verdure sombre. De grandes draperies d'un rouge intense, que l'on relèvera pour le passage des cortèges, fermeront les portes. La porte de Bacchus, au centre, a 13 m. 50 ct. de haut. Les deux autres sont un peu plus basses. Elles encadreront d'un décor monumental, d'une belle allure classique, le défilé des cortèges. Elles complèteront harmonieusement tout ce qui dans la fête évoque la Grèce antique et ses merveilleuses festivités.

Le grand poème symphonique de MM. Gustave Doret et René Morax se développera dans un cadre de beauté où tout sera fait pour la joie des yeux et la satisfaction de l'esprit.

Grisons. — L'autre jour, deux braves paysans de Zizers, fatigués par une longue marche, éprouvèrent le besoin de terminer leur voyage en chemin de fer. Justement on entendait le grondement encore lointain d'un convoi. Sans hésiter nos deux compagnons se rendirent sur la voie et se plaçant face à la locomotive, firent avec leurs cannes signes au mécanicien d'arrêter.

Le train dut stopper pour ne pas les écraser!

Inutile d'ajouter qu'un procès-verbal dans les formes a été dressé contre les imprudents.

Nouvelles étrangères

La guerre russo-japonaise

En Mandchourie

Le général Liniévitch télégraphie, en date du 15, qu'il ne lui est parvenu aucun rapport concernant une nouvelle rencontre avec l'ennemi.

D'après un rapport officiel, de source japonaise, les forces totales du général Liniévitch serait estimées à 400,000 hommes. Les Russes font un grand usage des cours d'eaux d'eau pour le transport des provisions et des munitions.

D'après un officier revenu récemment de Mandchourie, le général Liniévitch se préparerait à faire une grande démonstration au moment de la conférence des plénipotentiaires, mais il n'aurait pas réellement l'intention de prendre l'offensive.

Chaleur accablante et pluies torrentielles

Des dépêches particulières de Siadagoun annoncent que la chaleur en Mandchourie est accablante : le thermomètre monte à 40° centigrades, tandis que des pluies torrentielles rendent toutes les routes impraticables. Elles annoncent aussi que, à Sakhaline, les troupes russes ont refusé de se rendre et que des navires de guerre japonais ont fait leur apparition près du golfe de Castres. Ceci donne lieu de croire que les Japonais projettent une descente dans le nord de Sakhaline.

Les troubles en Russie

Nouveau cuirassé en rebellion

D'après une dépêche de St-Péteesbourg, l'équipage du cuirassé *Empereur Alexandre II* s'est mutiné à Cronstadt et a pris la mer sans les officiers.

Mutinerie dans l'armée de terre

Dimanche soir, à Varsovie, un agent de la sûreté a été tué d'un coup de feu dans la rue. L'assassin a pu prendre la fuite.

Dimanche, à Lodz, une partie d'un régiment d'infanterie d'Yekaterinenburg s'est mutiné et a tué un officier. Les mutins ont été emprisonnés dans la forteresse d'Ivangorod.

La révolte agraire

Les troubles agraires continuent à sévir avec violence. Dans le district de Parupine, province de Kherson, 1060 arrestations ont été opérées. Les prisonniers ont été terriblement battus par les cosaques.

Une lettre qui fait plaisir

Oui elle nous a fait réellement plaisir, la lettre que nous avons reçue d'un petit apprenti de la fromagerie Heimenschwand de Thoune et nous sommes bien heureux de la publier.

Voici ce qu'écrivait à la suite de sa guérison par les pilules Pink cet apprenti Monsieur Joh Rukkaln dont nous donnons ici le portrait.

M. Joh Rukkaln, guérit par les Pilules Pink

« Je vous remercie bien de la guérison que m'ont procuré les pilules Pink, guérison qui me permet de travailler. Depuis ma jeunesse j'étais anémique. Par manque de force, je manquais de courage. Je manquais aussi d'appétit et j'avais fréquemment de fortes douleurs de tête. En résumé j'étais bien malade et je pouvais à peine travailler. Je ne suis qu'un apprenti et je ne gagne pas beaucoup. Je savais que les pilules Pink me feraient du bien, on m'avait souvent dit qu'elles me donneraient des forces, mais comme je gagnais juste pour ma nourriture, je ne pouvais m'en procurer. Ayant fait quelques économies j'ai pu enfin me procurer les pilules Pink.

Dès la première boîte je me suis senti beaucoup mieux. L'appétit m'est revenu et je me suis senti plus fort. J'ai continué le traitement qui a fait disparaître tous mes malaises et m'a rendu une parfaite santé. Maintenant j'ai des forces, du courage, je dors bien, je suis joyeux, j'ai de la volonté. Je puis dire que je suis comme ressuscité. Je recommande les pilules Pink à mes parents, à mes connaissances qui ne sont pas peu étonnés de me voir de si belles couleurs et un teint si clair, après m'avoir vu si chétif et si pâle ». Nous apprenons toujours avec plaisir les guérisons obtenues avec notre médicament, mais les lettres comme celle ci-dessus nous sont particulièrement sensibles. Nous sommes doublement satisfaits quand avec la santé nous avons rendu à celui qui a pris les pilules Pink le moyen de travailler, les forces nécessaires pour gagner sa vie. Il est si triste d'avoir bon envie de bien faire, bon courage, et d'être privé du moyen unique de lutter, de gagner sa vie : la santé. Les pilules Pink en rendant la santé aux travailleurs leur permettent de gagner leur vie et celle de ceux dont ils ont la charge. Elles sont recommandées à tous ceux qui ont le sang pauvre et souffrent par conséquent d'anémie, de chlorose, de faiblesse générale, manque d'appétit, maux d'estomac, rhumatismes. Elles sont aussi souveraines contre les affections nerveuses, débilité nerveuse, névralgies, sciatique, neurasthénie, suite de surmenage. Toutes les pharmacies vendent les pilules Pink, mais en cas de manque de stock chez les pharmaciens, ce qui arrivent fréquemment vu la grande vente des pilules Pink, on peut se les procurer au dépôt MM. Cartier et Jorin, Genève. 3.50 la boîte, 19 francs les 6 boîtes franco.

FARINE LACTÉE NESTLÉ
Pour Enfants, Convalescents & Vieillards

A nos abonnés. Nous attirons l'attention de nos abonnés sur le fait que depuis cette année la poste ne présente plus qu'une **seule fois** les remboursements qu'elle est chargée d'encaisser. Si le remboursement n'est pas payé à la première présentation, celui-ci reste à la disposition du destinataire pendant 7 jours au bureau de poste. Avis doit en être remis à l'abonné. Après ce délai le remboursement est retourné **sans être présenté une seconde fois.** En évitation de frais nous prions nos abonnés d'accepter nos remboursements à première réquisition du facteur.

Tout ce qui concerne les demandes d'abonnements, le paiement de ceux-ci, ainsi que les changements d'adresses et les réclamations pour distribution irrégulière du journal doit être adressé exclusivement à l'Administration et non à la Rédaction.

XXVIme Grand Tir annuel
du stand de BEX

du 20 au 23 juillet 1905

Environ **25,000 fr.** de prix, primes et répartitions

REVOLVER

Aux Entrepreneurs

Le soussigné les informe qu'il tient en magasin **l'assortiment complet de**

Fers à T

de 1 à 10 m. de long et de 8 à 24 cm. de haut.

Mêmes prix qu'à Genève, Lausanne et Vevey.

Jos. Veuthey, Martigny.

Contre l'Anémie,

Faiblesse et

Manque d'appétit

essayez le véritable

Cognac ferrugineux Golliez

(Marque des „ 2 palmiers ")

30 ANS DE SUCCÈS, 10 diplômes et 22 médailles

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de frs. 2,50 et 5,

---

PUBLICITÉ
dans la Suisse française

BULLE
La Gruyère
Le Messager
CHAUX-DB-FONDS
National Suisse
Fédération Horlogère
COUVET
Echo du Vallon
DELEMONT
Démocrate
FRIBOURG
Liberté
Journal
Confédéré
Ami du Peuple
Freiburger Zeitung
Feuille officielle et d'avis
Messager
Demokrat
Semaine catholique
Bulletin pédagogique
Chronique agricole de l'industrie laitière
GENÈVE
Journal
Feuille d'Avis Officiels
Courrier
Bulletin commercial suisse (org. de la Ch. de Commerce de Genève)
Bulletin Technique de la Suisse romande
La Semaine littéraire
Revue médicale de la Suisse romande
LAUSANNE
Gazette
Nouvelliste Vaudois
Revue
Tribune de Lausanne
Gazette des Etrangers

LAUSANNE
Feuille des Avis officiels
Petite revue
Courrier Suisse
Conteur Vaudois
Revue du Dimanche
Moniteur de la Boucherie
Revue Historique Vaudoise
Bulletin de la Société vaudoise d'agriculture et de viticulture
La Source, organe de l'Ecole de gardes malales de Lausanne.
MARTIGNY
Confédéré du Valais
MONTREUX
Feuille d'Avis
Journal et Liste des Etrangers
MOUTIER
Feuille d'Avis du Jura
NEUCHATEL
Suisse libérale
Express
PORRENTRUY
Jura
Pays
Peuple
Le Réveil Suisse
SION
Gazette du Valais
Walliser Bote
Bulletin officiel
Ami du Peuple valaisan
St-IMIER
Jura Bernois
VEVEY
Feuille d'Avis de Vevey et journal du district.
FONTAINES
Feuille d'Avis du Val-de-Ruz

S'adresser exclusivement à l'agence de publicité

Haasenstein & Vogler
Sion, Lausanne

AARAU, BALE, BERNE, BIENNE, CHAUX-DE-FONDS, COIRE, COUVET, DAVOS, DELEMONT, ESTAVAYER-LE-LAC, FONTAINES, FRAUENFELD, FRIBOURG, GENEVE, GLARIS, LUGANO, LUCERNE, MONTREUX, MOUTIER, NEUCHATEL, PORRENTRUY, SCHAFFHOUSE, SOLEURE, ST-GALL, St-IMIER, THOUNE, VEVEY, WINTERTHOUR, ZOFINCUE, ZURICH.

Catalogues, traductions et devis de frais gratis.

Insertions dans tous les journaux suisses et étrangers

Dartres sèches

Deux ans et demi se sont écoulés depuis que, par votre traitement par correspondance vous m'avez délivré des dartres sèches dont mes jambes avaient été couvertes pendant plusieurs années. Depuis lors, le mal n'a pas reparu. Je suis si heureux de ma guérison qu'il m'est indifférent que ce certificat soit publié dans les journaux de la contrée, et aux contraire, je me mets, entièrement à la disposition des malades, qui, en voyant mon nom, désireront me demander des renseignements. Je n'en aurai que de bons à leur donner. Gingins (Vaud), le 21 novembre 1903. Jles Emile Mestral. — Le soussigné attestela vérité de la signature ci-dessus. Gingins, le 21 novembre 1903. A. Mestral, syndic. — Adresse : Policlinique privée Glaris, Kirchstrasse 405, Glaris.

Chaussures

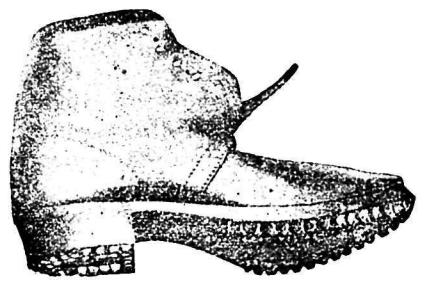

à des prix très avantageux chez

Victor DUPUIS
MARTIGNY-VILLE

Hommes	Souliers de travail ferrés	40/47	Fr.	5.95
	„ „ bonne qualité	40/47	„	6.90
	Bottines à lacets, bouts façonnés	40/47	„	8.50
	„ „ empeigne, semelle ferrée	40/47	„	9.50
Femmes	Souliers ferrés pour le travail	36/42	Fr.	5.60
	„ „ empeigne	36/42	„	6.80
	Bottines à lacets, bouts façonnés	36/42	„	6.80
	Souliers bas, bouts façonnés	36/42	„	5.90
		26/29		30/35
Fillettes	Souliers ferrés, solides	Fr. 3.60	Fr.	4.60
	„ „ empeigne	„ 4.80	„	5.80
	Bottines à lacets pour dimanche	„ 4.50	„	5.50

Grand choix de pantoufles

en velours, lasting, tissu, lacets, brun, gris et jaune

Canevas à fleur talon	Hommes	No 40/46	Fr.	3.—
	Femmes	„ 36/42	„	2.50
	„	„ 36/42	„	1.90
	Fillettes	„ 30/35	„	2.—

En chaussures BALLY

Souliers jaunes, bas et montants, chevreau, Box-Calf-Richelieu velours

Bains de mer, en blanc, gris, noir, etc., etc.

Demandez le catalogue illustré

Envois postaux. **Livraisons soignées.**

TÉLÉPHONE

A Vevey

On demande une jeune fille aimant les enfants pour s'occuper d'eux et aider au ménage. Vie de famille assurée. Entrée de suite. Adresser offres par écrit à l'**Economat commercial, Vevey.**

On demande une
fille de confiance

ayant du service, sachant cuire et aimant les enfants. Gage 30 francs. Entrée le 1er août.

S'adresser à Madame **Louis Reymond,** 47, rue du Lac, **Morges.**

---

2 chambres

sont à louer, chez M. **Corthey Jean, Martigny-Ville.**

Chez le même, un **char** en bon état à vendre.

Séjour de montagne

On demande pension simple pour 3 demoiselles. Offres à **Pension Cherbulliez, Echelettes 18, Lausanne.**

Si vous voulez que vos **porcs** et **veaux** deviennent **forts, gros** et **gras,** ajoutez régulièrement à leur nourriture un peu de

Lactophosphotine Simond

vous obtiendrez de magnifiques résultats.

Envoi partout contre rembours le sac de 5 kg. 4.— 10 kg. 7.—

Pharmacie A. Simond, Rolle

Attention

mérite la **combinaison de valeurs à lots autorisées par la loi** que **chacun** peut se procurer contre payements mensuels de 4, 5, 8 ou 10 frs. ou au comptant, auprès de la maison spéciale soussignée. — Lots principaux de **fr. 600.000, 300.000, 200.000, 150.000, 100.000, 75.000, 50.000, 25.000, 10.000, 5000, 3000,** etc., etc., seront tirés et les titres d'obligations seront remis successivement à l'acquéreur.

Pas de risque, chaque obligation sera remboursée pendant les tirages présents ou ultérieurs.

Les prochains tirages auront lieu : 1er août, 15 août, 20 août, 15 septembre, 30 septembre, 1er octobre, 15 octobre, 20 octobre, 10 novembre, 15 novembre, 1er décembre, 10 décembre, 15 décembre, 20 décembre, 31 décembre.

Les prospectus seront envoyés sur demande gratis et franco par la **Banque p. obligations à primes à Berne**

Etude d'avocat — Sion
Henri Leuzinger
Avocat et Notaire

Litiges — Recouvrements — Stipulations

Téléphone 29 rue du Château 29 Téléphone

Maternité de Genève

Une souscription est ouverte, **jusqu'au 31 août prochain, pour le cours de sages-femmes d'une année,** qui commencera le **1er octobre.**

Pour tous renseignements, s'adresser à la **Direction de l'Hôpital cantonal.**

Genève, le 15 juin 1905. 4-4

Les hôteliers et aubergistes-logeurs peuvent se procurer le

Registre des étrangers

modèle officiel

à l'imprimerie Ad. Imhoff, Martigny

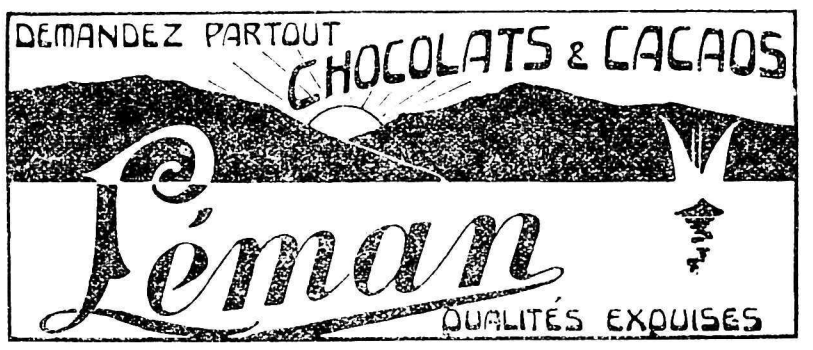

Pour éviter des procès et des malentendus, copiez votre correspondance !

Ayez de l'ordre dans vos factures et vos quittances

Copies de lettres et de factures
Presses à copier

Imprimerie Commerciale

Ad. IMHOFF

Martigny-Ville

CLASSEUR SŒNNECKEN

Prix 3 fr. avec perforateur adapté

Classeur sans perforateur 2 fr. — Perforateur seul 2 fr.

Timbres en caoutchouc

Expédition par retour du courrier